

POLÉMIQUE

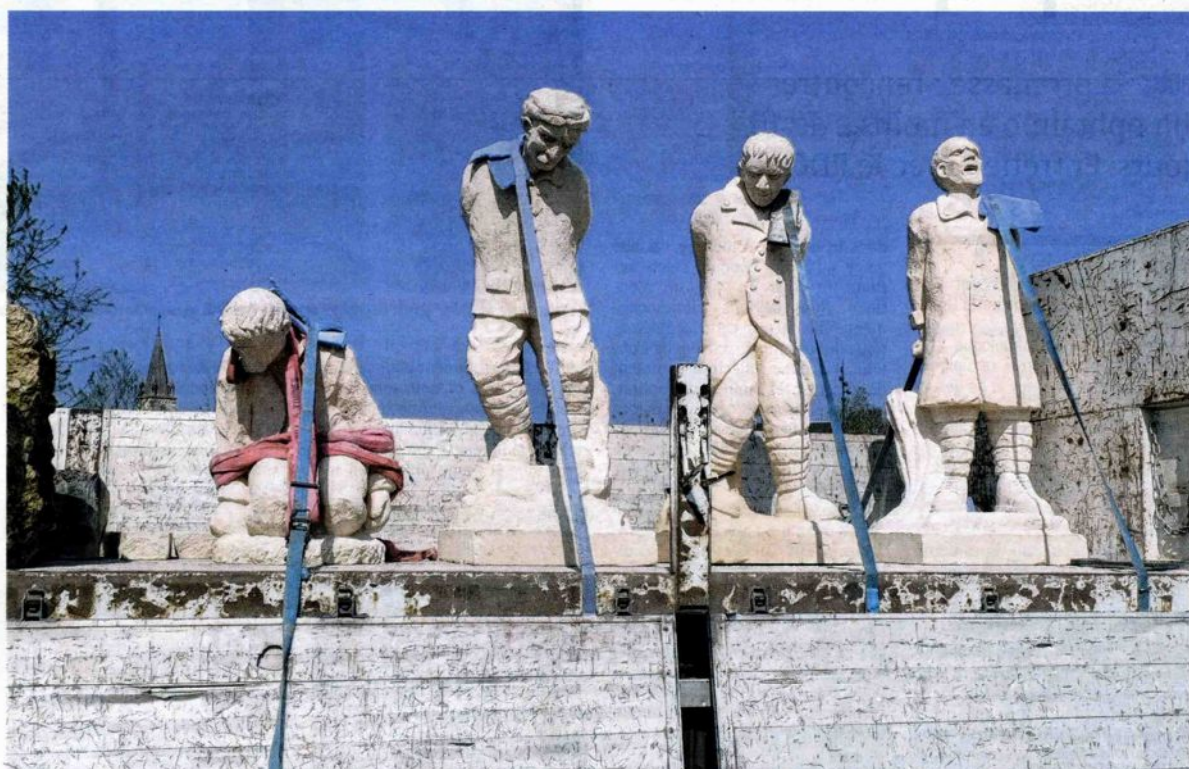
Ils jugent le monument des fusillés illégitime

CHAUNY Deux historiens de la société académique de Soissons jugent la décision du maire d'installer un monument des fusillés « étonnante » voire « choquante ».

Leur lettre, adressée à Marcel Lalonde, est ouverte et leurs signatures sont apposées en toutes lettres en bas du courrier. Denis Rolland et Jean-Luc Pamart, respectivement président de la société historique de Soissons et président du Soissonnais 14-18, ont souhaité dire publiquement, et aussi à l'attention des médias, leur position liée à l'installation d'un monument des fusillés de la Grande Guerre à Chauny.

Le lieu qui comprend une aire de jeux pour enfants et le financement du monument posent question pour les deux historiens

Et celle-ci est la suivante : « Ce sujet est extrêmement complexe (...) À côté de malheureux, parfois condamnés injustement, figurent notamment les auteurs de crimes et de viol. » De leur point de vue, « la décision du maire de Chauny est incompréhensible. » Et ils posent la question de la légitimité d'un monument chaunois : « Quelle est la légitimité de Chauny dans cette démarche ? La ville a été occupée par les Allemands pendant toute la guerre. Aucun Chaunois mobilisé n'a été fusillé durant cette guerre. La grande souffrance des Chaunois a été les réquisitions, les privations,



Sur le financement de ce monument par des syndicats de travailleurs, Denis Rolland et Jean-Luc Pamart posent la question : « Que vient faire la défense des travailleurs avec les fusillés ? »

puis la déportation. » Et de rappeler qu'en 2013, « le gouvernement a souhaité un état

des lieux complet sur le sujet. Il a donc demandé au président du Conseil scientifique de la Mission du Centenaire, le professeur Alain Prost, de réunir un petit groupe d'historiens pour lui présenter un rapport « formulant des propositions » (...) Deux décisions fortes nationales ont suivi : la création d'un espace « fusillés au musée de l'Armée et la mise en ligne de tous les dossiers des fusillés sur le site « Mémoire des Hommes » afin que chacun puisse se faire une opinion. »

Dans ce cadre, selon Denis Rolland et Jean-Luc Pamart, Marcel Lalonde « offre une "main tendue" à tous les fusillés, à l'image de l'association qui finance ce monument connu pour ses positions militantes qui ne se soucie pas des résultats des recherches historiques ». Enfin, deux points relevés par les historiens de la société académique : le financement d'une part

de ce monument par des syndicats de travailleurs : « Que vient faire la défense des travailleurs avec les fusillés ? » Et d'autre part, le lieu, le parc Notre-Dame, qui accueille une aire de jeux pour les enfants : « L'objectif du monument est manifestement de choquer le passant. Devant l'espace de jeux des

enfants, quel est le but recherché ? » Pour sa part, le maire de Chauny commentait cette polémique ce lundi lors de l'installation : « C'est une question d'humanisme. Mais je ne l'aurais pas fait avant la fin du Centenaire. » ■

DELPHINE OLIVA, FRANÇOIS FENÉ
avec notre correspondante MARY-JANE BAUER

L'ÉCRIVAIN ERIC VIOT POUR LA RÉHABILITATION

L'écrivain Eric Viot précise qu'il n'est pas à l'origine de ce monument mais qu'il y a apporté son « modeste soutien ». En effet, l'auteur milite depuis 10 ans pour la réhabilitation de ces Fusillés de guerre. Passionné d'histoire et notamment par celle de la Grande Guerre, il sera ce samedi à Chauny pour l'inauguration du Monument puis pour dédicacer deux de ses ouvrages sur le sujet à la librairie Le Dormeur Du Val. Ses recherches sur cet épineux débat l'ont conduit à se positionner en faveur de la réhabilitation de ces hommes dans leur ensemble. « Une réhabilitation au cas par cas pour les Fusillés de Guerre est à mon sens impossible. Parce que 20 à 25 % des dossiers ont disparu et parce que nous ne savons pas dans quel état mental étaient ces hommes. » Pourquoi certains ont-ils commis de tels actes, interroge Eric Viot. Question sans réponse mais à propos de laquelle il faut rester très prudent selon Eric Viot, pour lequel la majorité des Fusillés l'ont été à charge. C'est ce qu'Eric Viot a dit lorsqu'il a été entendu par la commission ad hoc sous le président Hollande. Regarder l'Histoire en face, tel est le propos de l'auteur. Quid des enfants ? Sur cette question, Eric Viot ne tranche pas. « Ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question mais au maire de Chauny. J'ai participé modestement à la reconnaissance des Fusillés pour l'exemple à Chauny, pas au choix du lieu dans lequel ce Monument a été mis en place. » Eric Viot présentera ses deux ouvrages « Fusillés non réhabilités » et « Je n'ai rien pu faire », le 6 avril de 14h30 à 17h à la librairie Le Dormeur du Val à Chauny.

JEAN-LUC LANOUILH : ENFIN EN PARLER, DANS LA SÉRÉNITÉ

Le conseiller départemental Jean-Luc Lanouilh soutient l'installation de ce monument à Chauny. « Je tiens à remercier l'association pour l'érection d'un monument en hommage aux fusillés pour l'exemple et la mairie de Chauny pour cette édification. C'est un acte fort et courageux. Longtemps ce thème fut un sujet tabou souvent objet de censure. Les étapes historiques récentes de cette reconnaissance sont claires : le discours de Lionel Jospin, 1^{er} ministre, à Craonne, en novembre 1998, demandant la réintégration dans l'histoire de notre pays de la mémoire de ces hommes souvent exemplaires au combat, puis le 16 avril 2008 le conseil général de l'Aisne qui vote un vœu en faveur de la réintroduction de leur mémoire. D'autres conseils généraux suivirent. » M. Lanouilh se souvient ainsi d'avoir été présent pour l'inauguration de l'inscription d'un nom sur le monument aux morts de Seillac, en Corrèze, au côté de François Hollande, en 2008, puis en 2009 à Aydius, dans les Pyrénées-Atlantiques. « Peu à peu, on est sorti de l'opprobre pour aborder ce thème avec plus de sérénité. »